

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 12 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 51 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
10 — — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, placé du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la Patrie :

Nous doutons que l'état actuel des négociations sur l'affaire du Luxembourg permette au gouvernement de faire quelque communication officielle aux Chambres, à la reprise des travaux législatifs.

C'est à tort que des journaux annoncent cette communication comme certaine, et il faut le regretter, parce que l'opinion publique, trompée dans son attente, pourrait attribuer le silence du gouvernement à des causes inquiétantes.

Quant à la situation, elle est encore aujourd'hui telle que nous l'indiquions hier. On doit attendre maintenant de Berlin la nouvelle du retour de M. de Bismark dans cette capitale.

On écrit de Vienne, le 20 avril :

Un télégramme de Berlin assure, sur la foi d'informations venues de Paris, que les puissances seraient parvenues à établir le principe d'une transaction acceptable pour les deux parties.

A propos de ce télégramme, la Gazette de Vienne dit pouvoir seulement confirmer, de bonne source, que les efforts médiateurs se poursuivent de tous les côtés, et qu'ils ne doivent nullement être considérés comme manquant de portée, mais que le télégramme en question lui paraît conçu dans une forme trop optimiste.

La Gazette de Vienne publie une patente impériale qui convoque le Reichsrath pour le 20 mai.

M. Becker, ministre des finances, est chargé de la direction du ministère du commerce.

M. de Beust a eu, ces jours derniers, plusieurs conférences avec le comte de Taufkirchen, chargé d'une mission spéciale de la Bavière et de la Prusse auprès de la cour de Vienne. Le ministre-président a insisté sur la nécessité, pour l'Autriche, de garder la neutralité aussi longtemps que possible. Le comte de Taufkirchen aurait proposé à l'Autriche d'élargir le traité de Prague par une sorte d'union de l'Autriche avec l'Allemagne. Cette démarche, toute confidentielle, paraît cependant n'avoir eu d'autre but que de sonder le cabinet autrichien.

Le Moniteur prussien publie une ordonnance qui convoque les deux Chambres prussiennes pour le 29 avril.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dément la nouvelle de la convocation du Parlement du Nord pour le mois de septembre prochain.

On mande de Munich, le 21 avril :

La nouvelle donnée par le Correspondant de Nuremberg de la conclusion d'un traité pour l'entrée de la Bavière dans la Confédération du Nord, est, d'après les données les plus sûres, dénuée de tout fondement.

Un arrêté, signé, à Dresde, par tous les ministres, convoque les Chambres saxonnes pour le 29 avril. La session sera de courte durée.

Nous trouvons dans le Moniteur une correspondance de La Haye qui confirme avec de

plus amples détails les renseignements que nous avons publiés récemment au sujet des préparatifs militaires de la Hollande. D'après la correspondance du journal officiel, les préparatifs du gouvernement hollandais ont surtout pour-objet la réformation de l'armement. Les Etats-Généraux ont voté des crédits pour l'achat de fusils à aiguille et pour la transformation de l'artillerie, et ensuite pour l'exécution de travaux militaires autour d'Amsterdam, nécessités par la création du canal qui doit relier cette ville à la mer.

Dans la discussion du budget, le général Van den Bosch, ministre de la guerre, a développé un nouveau plan de défense du royaume; d'après ce plan, la défense du pays serait concentrée autour de la position d'Utrecht, et en second lieu autour de celle d'Amsterdam. Ces deux positions, qu'on considère comme stratégiquement très-fortes, sont couvertes par un vaste système d'inondations et par plusieurs forts d'un grand développement. Ce système de défense rendant inutiles les forteresses de Maestricht, Venloo, Ber-op-Zoom, Flessingue et Bréda, on a adopté la résolution de les démolir.

Nous avons parlé de la peine que se donne depuis quelque temps le parti de l'action au sujet de la question romaine. Naturellement, Garibaldi ne s'y épargne point. Mais jusqu'ici, grâce à Dieu, son action s'est bornée à des manifestations littéraires; il a multiplié les proclamations et les adresses. Celle qu'il a adressée au cercle démocratique de Mantoue a pour objet de réclamer Rome capitale; mais elle est surtout curieuse par son étalage d'éru-

dition et par l'emphase de son style. Tout cela n'est ni très-dangereux ni très-inquiétant. Comme ces déclamations pourtant paraîtraient ridicules dans la bouche de tout autre! Mais Garibaldi sur ce point semble couvert d'une sorte de privilège, on lui passe son style au même titre que sa chemise rouge et ce bonnet grec brodé d'or qu'il s'obstine à porter au milieu de la vie ordinaire et d'une population en frac et en chapeau noir. Cependant le prestige baisse visiblement et il est fort probable que si Garibaldi applique son dessein d'aller siéger au Parlement, il y disparaîtra bientôt au milieu de l'indifférence universelle.

Une dépêche officielle de Londres, du 22 avril, annonce que le gouvernement espagnol a consenti à rendre le navire Queen-Victoria avec sa cargaison ou une valeur équivalente. Le gouvernement espagnol doit de plus payer une indemnité aux propriétaires et punir les officiers coupables.

Une grande démonstration a eu lieu à Birmingham, le 22 avril, en faveur de la réforme. La procession comprenait 100,000 membres de sociétés ouvrières.

Dans un meeting en plein vent, on a voté des résolutions en faveur de la réforme.

Une réunion, présidée par le maire de Birmingham, a été tenue le soir, MM. Bright, Scholefield, George Potter et autres ont prononcé des discours.

On mande de Berne, le 23 avril :
Le conseil fédéral a créé un poste de ministre de Suisse à Berlin. C'est M. Heer (de Gla-

FEUILLETON.

2

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

La tante Hermance avait raison; Faustin était charmant : sa taille était svelte, élégante, sa physionomie sympathique; ses cheveux châtain et soyeux couronnaient un front largement développé; il y avait sous ce front-là tant de pensées, tant de méditations, qu'il leur fallait nécessairement un grand logement. La belle figure de notre jeune savant était calme, pure et poétique, comme la nature qu'il étudiait; son regard mobile était parfois naïf comme celui d'un enfant, parfois étincelant comme celui d'un poète; mais le plus ordinairement il était vague et distrait; c'était un de ces regards de savants, qui ont toujours l'air de suivre une mouche qui vole, en se demandant à quelle famille de mouches elle appartient.

Le jour du départ de Faustin, l'intérieur si calme de la tante Hermance était tout bouleversé; on voyait qu'il s'y passait un grand événement. On at-

lait, on venait, on pleurait. La tante Hermance et ses deux braves domestiques étaient aussi tristes que si leur cher enfant fût parti pour les Iles Marquises.

Jacqueline venait de mettre le couvert, et la tante Hermance prit place en face de Faustin, en lui disant tristement :

— Voilà donc le dernier déjeuner que nous faisons ensemble!... quand je dis le dernier..., tu reviendras, mon enfant... à moins que tu ne te maries... Mais, de toute façon, tu resteras toujours une grande année à Paris.

— A Paris! dit Jacqueline, qui avait élevé Faustin, et avait son franc-parler, je vous demande un peu pourquoi vous allez à Paris? Est-ce que vous n'êtes pas heureux chez nous?... Ah! si vous croyez que, là-bas, ils connaîtront vos habitudes comme moi!... Ils sont capables d'essayer votre bureau et de ranger vos paperasses!... ils vous mettront de la chicorée dans votre café. Aussi faut voir quel moka je vous ai confectionné ce matin, pour la dernière fois... Mais prenez-en donc!... vos Parisiens ne vous dorloteront pas comme ça, allez!

— Faut de la philosophais, ajouta sentencieusement Michel, le jardinier, qui entra avec un énorme bouquet.

Michel était un Normand incorrigible, qui avait gardé bien plus que Jacqueline l'accent primitif.

— T'nais, not' jeune maître, continua-t-il, j'avons cueilli pour vous, ce matin, nos plus belles roses du roi. Je savons que vous les aimais, et j'pensons que ça n'doit pas pousser entre les pavais de Paris.

— Mes bons amis! s'écria Faustin attendri.
— S'il est possible de nous quitter comme ça! dit Jacqueline, qui se mit à pleurer à chaudes larmes.

— Voyons, Jacqueline, reprit la tante Hermance, il faut l'aimer pour lui plus que pour nous : ce voyage est nécessaire.

— Faut d'la philosophais, reprit Michel.
— Ça n'empêche pas, dit brusquement Jacqueline, que tu as les yeux rouges comme tes roses du roi, et que voilà trois fois que tu tires de ta poche ton mouchoir de eotonnade.

— J'avons le rhume de cerveau.
— Tenez, ma tante, si vous voulez, s'écria Faustin, je renonce au Jardin des Plantes, à la grande ménagerie, aux cours de zoologie, et je dis à Jacqueline de défaire mes malles.

— Tout de suite! s'écria Jacqueline.
— Non, reprit la tante Hermance, en l'arrêtant et en faisant mille efforts pour maîtriser son émotion.

Un peu de raison, mon enfant, un peu de courage... J'en ai bien, moi!

— Vous, reprit Faustin; mais regardez-vous dans la glace, ma pauvre tante... Vous êtes toute pâle... Eh! tenez, votre main tremble, en me versant le café.

— Je ne dis pas le contraire, mon enfant... mais enfin... puisqu'il le faut...

Jacqueline, allez terminer les préparatifs du départ. Vous, Michel, vous attellerez la Rousse au cabriolet, et vous conduirez notre cher Faustin jusqu'à l'embarcadère.

— Oui, Mam'selle, dit Michel, faut d'la philosophais.

— Laisse-nous tranquille avec tes grands mots, reprit Jacqueline, et ne fais pas la grimace pour retenir tes larmes; ça te rend trop laid.

— Moi, pleurer! C'est les femmes qui pleurent, reprit Michel en se mouchant avec un bruit de cornet à piston.

Bientôt Faustin, en regardant tristement par la fenêtre, aperçut Michel qui attelait la Rousse au cabriolet.

— Pauvre Rousse, dit Faustin, il va falloir aussi te dire adieu.

ris), membre du conseil national, qui est nommé à ce poste.

On écrit de Constantinople, le 22 avril :

Une bande grecque, dans laquelle se trouvaient 200 soldats grecs, a attaqué Rindina. Les troupes turques ont repoussé les assaillants et leur ont tué une vingtaine d'hommes, dont deux soldats. Les Grecs ont repassé la frontière après avoir brûlé deux villages.

Samedi, à l'occasion d'une représentation de théâtre, les Arméniens ont fait une manifestation énergique contre la Russie.

Les avis officiels de Crète constatent que l'insurrection est en voie d'apaisement.

Le Sultan a conféré au prince Michel, dans son dernier firman, le commandement et la garde des quatre forteresses de la Serbie.

Un télégramme de New-York, du 11 avril, annonce que le consul des Etats-Unis à la Havane a protesté contre l'enrôlement qui se fait à Cuba d'Espagnols pour l'armée de l'empereur Maximilien.

Il qualifie cet enrôlement de violation des lois de neutralité.

On dit que 200 hommes ont été déjà enrôlés.

On lit dans une correspondance spéciale du *Phare de la Loire* :

Paris, 22 avril.

Un journal de Berlin, organe officieux du premier ministre du roi Guillaume, annonçait il y a quelques jours que le président du conseil, comte Bismark, parti jeudi pour la Poméranie, n'en reviendrait guère qu'après les fêtes. Ce voyage, disait le journal prussien, entrepris principalement à cause du repos absolument nécessaire au ministre après la session du Reichstag, est peut-être une preuve que la situation extérieure n'est pas aussi tendue que quelques journaux alarmistes voudraient le faire croire. Nous pouvons d'ailleurs, ajoutait cette feuille, donner l'assurance positive que ni les bruits inquiétants qui circulaient ces jours-ci, ni les rumeurs pacifiques qu'on leur a opposées, n'avaient de base officielle; car, nous le répétons, la question du Luxembourg n'est pas encore devenue l'objet de négociations officielles entre la Prusse et la France.

Je ne sais jusqu'à quel point cette nouvelle, reproduite, je dois l'avouer, par tous les organes semi-officiels ou réputés tels du gouvernement français, est fondée en réalité; mais je ne fais aucune difficulté à reconnaître que la situation n'est pas aussi tendue qu'on a bien voulu le dire, quelque grave qu'elle soit d'ailleurs, de l'aveu de tous. La difficulté est toujours dans le point de vue différent auquel se placent la France et la Prusse dans la question du Luxembourg, la première se plaçant au point de vue du droit, la deuxième au

point de vue du fait. Comme le dit, du reste, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la Prusse maintient dans la question du Luxembourg, en son nom et en celui de l'Allemagne, le *statu quo ante*, qui est sanctionné par des traités internationaux.

On a remarqué ici que notre ministre d'Etat et des finances n'avaient pas imité l'exemple que lui ont donné lord Derby et M. de Bismark, et que M. Rouher, contrairement à l'exemple des premiers ministres de Londres et de Berlin, était resté sur la brèche, même pendant les fêtes de Pâques. On en conclut naturellement que des délibérations importantes sont à l'ordre du jour de notre politique. Maintenant, les intérêts en jeu touchent-ils aux questions intérieures ou aux affaires extérieures, ou bien à toutes les deux? je ne suis pas en mesure de vous donner de renseignements positifs à ce sujet. On croit cependant que la semaine ne se passera pas sans que le gouvernement français donne quelques éclaircissements aux Chambres et au public sur la question qui fait l'objet de la préoccupation générale.

La politique chôme forcément ces jours-ci, et je ne vois à vous signaler d'intéressant qu'une nouvelle concernant la malheureuse Pologne et qui est, comme toujours, une mauvaise nouvelle. D'après un ukase publié par le journal officiel du ministère de la guerre, l'*Invalide russe*, « toutes les commissions gouvernementales, le conseil supérieur d'administration, les autorités centrales résidant à Varsovie sont dissoutes et seront incorporées purement et simplement dans les ministères correspondants de l'empire siégeant à St-Petersbourg. » L'ordre règne de plus en plus à Varsovie.

L'OPINION DU GÉNÉRAL CHANGARNIER.

(Suite et fin.)

V.

Pour sa défense, notre pays est en droit de beaucoup attendre de la garde nationale mobile. Au lieu de la composer des hommes mariés ou célibataires de la jeune génération, nous souhaiterions qu'elle fût composée de plusieurs bans :

1° Des célibataires de vingt-et-un ans à trente-huit ans ;

2° Des veufs sans enfants, de vingt-et-un ans à trente-cinq ;

3° Des hommes mariés sans enfants, de vingt-et-un ans à trente-cinq ;

4° Des pères d'un seul enfant, de vingt-et-un ans à trente-trois ;

5° Des pères de plusieurs enfants, de vingt-et-un ans à vingt-neuf.

Un recensement commencé sans délai prouverait que, bien avant d'atteindre les pères de famille, on aurait un nombre imposant de bataillons. Les officiers supérieurs, les adjudants-

majors, les capitaines et les lieutenants seraient nommés par l'Empereur; l'autorité militaire nommerait les adjudants, les sergents-majors, les fourriers, la moitié des sergents et des caporaux. Les sous-lieutenants, la moitié des sergents et des caporaux seraient élus par les gardes nationaux mobilisés. En outre, la garde nationale mobile ne serait ni réunie, ni habillée avant d'être appelée à occuper les places fortes et les camps retranchés, où se développeraient très-vite les mâles aptitudes de notre race.

Ne donnez pas à cette garde nationale des officiers fatigués, inhabiles à inspirer l'ardeur qu'ils n'ont plus. Donnez-lui des officiers pris dans l'armée active et du grade immédiatement inférieur à celui qu'ils recevront dans la nouvelle milice. Les chefs de bataillons seraient donc pris parmi les capitaines proposés pour l'avancement au tour du choix. Ainsi des autres grades. Avec de tels chefs, la garde nationale mobile égalerait en peu de temps, en très-peu de temps, les plus célèbres landwerhs dont on s'est ridiculement affolé.

En résumé, selon le projet de loi qui commande l'attention de tous les citoyens, nous aurions trois armées, dont les deux dernières, accablantes pour la population, nuieraient beaucoup à la première, dont les cadres seraient insuffisamment remplis. Selon le système que mon ardent dévouement au pays m'ordonne d'exposer ici, le contingent serait annuellement voté par le Corps-Législatif.

L'exonération et la caisse de l'armée seraient supprimées; le remplacement serait autorisé à des conditions sévères, la durée du service serait de neuf ans, dont cinq dans l'armée active. Après ces cinq ans les soldats pourraient se marier sans autorisation préalable.

La réserve, où entreraient les hommes ayant passé cinq ans sous les drapeaux et ceux qui, appartenant au contingent voté, n'auraient pas été appelés à l'armée active, ne conserverait que les hommes qui n'auraient pas usé du droit de se marier. Avant d'être appelés par la loi, la réserve et la garde nationale mobile ne seraient ni habillées, ni réunies.

Avant de recourir à ces énergiques suppléments, constituons sans délai une armée capable de leur donner le temps d'acquiescer toute leur valeur.

VIII.

Dans cet écrit, où un solitaire qui a beaucoup pensé aux choses de la guerre s'est efforcé d'être bref, on trouvera de ces vérités qui courent les corridors des écoles militaires et des casernes. Il n'en rougira pas, s'il peut contribuer à faire comprendre que le patriotisme et l'humanité nous commandent de préférer à trois ar-

mées flasques, peu rassurantes pour notre honneur, écrasantes pour la population, ruineuses pour le trésor, une armée bien préparée aux labours de la guerre, capable de donner à la réserve et à la garde nationale mobile le temps de s'organiser.

Les éléments de cette armée sont sous la main du gouvernement. Nous le supplions de les condenser.

Les dix-huit membres de la commission du Corps-Législatif, tous patriotes sincères, seront sans doute plus disposés à fortifier nos institutions éprouvées qu'à les sacrifier à des systèmes venus de Suisse, de Prusse, ou d'Amérique. Ils comprendront la nécessité de mettre le plus tôt possible un terme à l'anxiété du pays et de l'armée.

De longues épreuves ne nous ayant pas fait un esprit enclin au dénigrement, nous demeurons persuadé que, dans les vices de l'époque, l'armée n'a pas la part la plus large. Plusieurs de ses imperfections, — elle en a de nombreuses comme toutes les armées de l'Europe, — seront facilement corrigées par l'habile ministre qui, supérieur aux préjugés ordinaires aux hommes vieillis dans une spécialité, aura l'ampleur des vues et la ferme volonté d'un véritable organisateur. Nos vœux les plus sincères et la reconnaissance du pays l'accompagneront dans sa noble tâche.

Malgré l'état critique de l'Europe, conservons notre sang-froid. Occupons-nous du couronnement de l'édifice; faisons envier notre bonheur; faisons admirer nos libertés, sans les croire capables de pacifier à jamais l'univers. Ne nous ruinons pas en armements désordonnés. Ne provoquons personne et demeurons persuadés qu'appuyée sur une vaillante garde nationale mobile qui, avant l'appel de la loi, n'aurait rien coûté au Trésor, une armée d'un effectif relativement médiocre, fortement constituée, instruite, commandée par des généraux désintéressés de tout, sauf de la patrie et de la gloire, saurait faire repentir de leur témérité ceux qui, confiants en leur nombre, manqueraient de respect à notre pays, dont le renom ne date pas d'hier.

Quand nos institutions militaires sont en discussion, nos soldats se seraient étonnés du silence de ce général exigeant, difficile à satisfaire, en qui ils avaient reconnu un serviteur ardent de la France, un ami passionné de leur gloire.

Paris, le 5 avril 1867.

CHANGARNIER.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

— M. le duc de Gramont, ambassadeur de France à Vienne, vient de repartir pour retourner à son poste.

Nous apprenons également le départ pour

— Adieu, répondit une voix qui n'était pas celle de la Rousse.

— C'est mon perroquet qui te fait aussi ses adieux, dit la tante Hermance en caressant le perroquet, perché sur son bâton.

— Encore un ami que je quitte! s'écria Faustin, un beau perroquet cendré, de l'espèce du jaco, qui, selon Buffon, parle fort bien et peut vivre jusqu'à une soixantaine d'années. Celui-ci ne doit pas être jeune: j'ai ving-six ans, je l'ai toujours vu ici, et vous m'avez dit que vous-même...

— J'avais quinze ans quand on l'apporta, dit la tante. C'est le vieil écho de la maison; il a tout entendu et presque tout répété. Quand j'étais jeune fille, et que je disais, comme les enfants, en embrassant ma mère: « Bonjour, maman! » le perroquet répétait: « Maman! » Un peu plus tard...

La tante Hermance s'arrêta, et Faustin reprit avec un peu trop de curiosité peut-être :

— Eh bien! plus tard, ma tante, que disait le perroquet?

Edgard! dit tout-à-coup le perroquet, qui, à ce qu'il paraît, avait de la mémoire.

Faustin ne put s'empêcher de sourire; puis il songea à la lettre E, qu'il avait remarquée sur l'écorce

d'un des marronniers du jardin. Etait-ce la main de sa tante qui l'y avait tracée autrefois?

L'indiscrétion de Jaco troubla un peu la tante Hermance; mais, se hâtant de continuer, pour détourner l'attention de son neveu, elle reprit :

— Maintenant mon vieux perroquet dit avec sa voix rauque et un peu chevrotante: « Piquet, piquet. »

La Rousse était attelée; Jacqueline venait de porter dans le cabriolet les malles de Faustin, où les livres tenaient plus de place que les habits.

La tante Hermance, n'y tenant plus, se mit à fondre en larmes. Elle était trop souffrante pour accompagner Faustin à l'embarcadère; elle le suivit jusqu'à la grille du jardin, et y trouva quelques voisins qui venaient faire leurs adieux au voyageur.

— Vous allez donc voir *Lutèce*, dit le maître d'école.

— Partez pour la capitale, reprit le percepteur; mais prenez garde aux démolitions. J'ai lu dans les feuilles publiques qu'il pleut des rues sur les têtes des passants.

— Oh! grand Dieu! s'écrièrent les deux femmes.

— Ne vous effrayez pas, dit Michel, qui voulut les rassurer... on n'est pas si mal à Paris. J'avons vu

l'endroit dans le temps: y a de grands boulevards où s'ouïs se promène et de superbes *cafais* où s'ouïs y a des dorures, du gloria et de belles femmes au comptoir.

La pauvre tante, tout émue, embrassa son neveu chéri, Jacqueline lui appliqua deux gros baisers sur les joues, et quand il fut installé dans le cabriolet, elle lui mit, malgré lui, une chancelière sous les pieds et un bonnet grec dans le fond de son chapeau.

— Mais je n'ai pas besoin de tout cela, dit Faustin... Donne-moi plutôt cette petite boîte qui est restée là, par terre, et qui renferme mes nymphes et mes ichneumons. Je veux la tenir à la main.

Michel monta près de son jeune maître, se moucha encore avec désolation, puis saisissant les rênes, donna un coup de fouet à la Rousse, qui prit le petit trot.

On cria de nouveau :

— Adieu! adieu!

Le cabriolet s'éloignait, il était déjà à une petite distance, lorsque tout-à-coup Jacqueline cria de toutes ses forces :

— Eh! Michel!... Michel!...

Michel fit tourner bride à la Rousse et revint devant la maison.

— C'était vot' manteau que j'oubliais, dit Jacqueline à Faustin; vous étiez capable de gagner une fluxion de poitrine.

— Et moi, dit la tante Hermance tout bas, en prenant un petit livre dans sa poche; j'avais oublié de te donner l'*Imitation*. Lis-la quelquefois, mon ami.

Faustin, tout attendri, serra de nouveau la main tremblante de sa tante, la grosse main de Jacqueline, s'enveloppa dans le manteau, prit le petit livre, et les deux femmes furent rassurées sur la santé de son corps et de son âme.

La Rousse reprit son petit trot; la tante Hermance et la brave Jacqueline suivirent des yeux le cabriolet jusqu'au détour du chemin, puis revinrent en pleurant dans la maison, qui leur parut triste comme une tombe.

Le soir, le percepteur des contributions fut rayonnant d'orgueil, car la tante Hermance perdit toutes les parties de piquet.

II. — LA GRANDE JEANNE.

En arrivant à Paris, Faustin descendit dans le premier hôtel venu, puis se hâta de chercher un appartement confortable.

Berne de M. de Banneville, ambassadeur de France près la Confédération helvétique.

— M. le maréchal Forey vient d'être frappé, au chef-lieu de son commandement, d'une hémorragie cérébrale. Les secours les plus pressés lui ont été prodigués, mais son état est toujours très-grave.

— La Cour de Douai a confirmé le jugement du tribunal de Lille qui avait condamné les ouvriers pour les faits relatifs aux troubles de Roubaix.

— Une tentative d'assassinat a eu lieu contre le cardinal archevêque de Naples. Une feuille napolitaine, qui annonce le fait, dit qu'on manque de détails; on sait seulement que le coupable est un prêtre suspendu à *devis* qui se trouverait entre les mains de la justice.

— M. le docteur Jobert de Lamballe, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien honoraire des hôpitaux, ancien premier chirurgien de S. M. l'Empereur, commandeur de la Légion-d'Honneur, etc., etc., a fini de souffrir. La science fait une perte des plus regrettables. Mais l'infortuné savant était réduit à un état si douloureux, que la mort n'a été pour lui qu'une délivrance.

Jobert était né à Lamballe (Côtes-du-Nord) en 1799, il avait donc soixante-sept ans accomplis.

— Nous apprenons, par une dépêche particulière, que le transport à vapeur la *Cérés* a relâché à Gibraltar, venant du Mexique. La *Cérés*, partie de la Vera-Cruz le 12 mars, ramène en France 1,100 hommes. On n'attend plus que deux transports et trois vaisseaux à vapeur, le *Castiglione*, le *Navarin* et le *Souverain*, à bord duquel le maréchal Bazaine est embarqué. Ces bâtiments ramènent du Mexique un effectif de 3,900 hommes.

La santé des troupes qui rentrent en France, à part quelques cas très-rares, est satisfaisante, et on constate que l'hôpital flottant, la *Ville-de-Nantes*, et les deux hôpitaux temporaires, installés provisoirement à Cherbourg pour les troupes ramenées du Mexique, n'ont pas reçu un seul malade.

— Nous avons annoncé le décret qui supprime les musiques dans tous les régiments de cavalerie et d'artillerie, à l'exception de celle des pontonniers. La même faveur, dit la *France*, vient d'être accordée à la musique des guides; elle quitte néanmoins ce corps pour passer à l'escadron des cent-gardes, et elle sera entretenue sur la cassette particulière de l'Empereur.

— Un nouveau moyen est appliqué depuis peu de temps dans l'industrie pour conserver le poisson frais et lui faire parcourir de grandes distances sans qu'il puisse se gâter.

On avait observé que les poissons s'engourdisaient dans les temps froids; plusieurs espèces s'enfonçaient la tête dans la vase, la queue élevée, et restaient ainsi immobiles pendant toute la durée de l'abaissement de la température.

De là est venue l'idée d'envelopper le poisson, au sortir de l'eau, d'une couche épaisse de glaise molle, saturée de sel et d'eau. Ainsi préparé, il arrive vivant, même après un long voyage. On le dépose dans une glacière et on le retrouve, après des mois entiers, aussi frais qu'au moment où on l'y avait placé.

Si l'espèce est vivace, le poisson est encore vivant, et, en le mettant dans un baquet d'eau, on le voit peu à peu se dégourdir et renaître.

— M. Louis Ulbach raconte dans l'*Indépendance belge* les deux anecdotes suivantes :

« Un de mes amis, qui revient de Strasbourg, a failli subir en chemin de fer une opération pour laquelle il n'avait sollicité aucun secours de chirurgien. Il était modestement dans son coin, quand un monsieur, tout de noir habillé, qui lui faisait vis-à-vis, étala tout-à-coup sur ses genoux une trousse, et en tira délicatement un bistouri, en disant :

» — Monsieur, permettez-moi de vous réduire le nez; il dépasse les proportions voulues.

» Mon ami, qui n'a pas le nez long, mais qui l'a fin, n'hésita pas: il se rua sur le chirurgien et l'étreignit de toutes ses forces, ne lui laissant la liberté d'aucun mouvement.

» La position était gênante, d'autant plus que le chirurgien se secouait, s'agitait, se débattait. Mais on parvint ainsi à une station où tout danger cessa par l'arrivée du conducteur du train. C'était un fou, paraît-il, que l'on gardait à vue dans sa famille, et qui s'était échappé. Les fous, quand ils professent la chirurgie, ne devraient jamais opérer qu'en consultation. Presque en même temps, un incident analogue effrayait deux dames en Belgique.

» A une station après Bruxelles, monte en wagon un monsieur fort convenable, fort poli, qui crie par la portière au conducteur :

» — Je vais à Bruges.

» Au bout de dix minutes, bien qu'il ne fit pas très-chaud, le voyageur avait retiré sa cravate. Dix minutes après, il retirait son paletot, son gilet; que n'eût-il pas ôté, au grand effroi de ces dames, si l'une d'elles ne se fût avisée, en ouvrant le vasistas, de crier :

» — Bruges!

» Le train venait de s'arrêter: c'était à une station quelconque. Le fou s'empressa de descendre, et les employés du chemin de fer se hâtèrent de l'arrêter et de le rhabiller. »

— Le jardin d'acclimatation du bois de Boulogne vient de recevoir du Canada deux castors. Ces animaux sont extrêmement intéressants;

leur bizarre conformation et leurs singulières habitudes retiennent sans cesse autour de l'enclos qui les a reçus un nombreux public.

Le castor, autrefois très-commun sur les berges des fleuves de l'Europe, ne se rencontre plus que rarement sur les rives du Danube et, plus rarement encore, sur celles du Rhône. C'est au Canada que vit aujourd'hui cette espèce, et c'est là seulement qu'elle continue à faire ces constructions considérables décrites par tous les voyageurs, et dont l'ingénieuse conception donnerait à penser que ces animaux ont non-seulement de l'instinct, mais une intelligence.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La loterie de la Société de Saint-Vincent-de-Paul a été tirée mardi dernier, dans une des salles de la Mairie, ainsi qu'il avait été annoncé.

Voici la liste des numéros gagnants :

525, — 197, — 1,025, — 281, — 579, — 1,060, — 560, — 190, — 401, — 148, — 234, — 580, — 275, — 1,029, — 1,032, — 47, — 1,146, — 408, — 1,034, — 216, — 1,190, — 255, — 25, — 1,364, — 511, — 1,700, — 45, — 16, — 89, — 201, — 639, — 1,595, — 1,097, — 509, — 455, — 125, — 553, — 559, — 267, — 167, — 811, — 749, — 64, — 1,047.

Par décret impérial, M. Libaud vient d'être nommé juge de paix du canton de Chinon.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Berlin, 24 avril. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare que la situation de la question du Luxembourg n'a subi aucun changement ces jours derniers.

Le télégramme envoyé de Paris, relativement au principe d'arrangement proposé par les puissances médiatrices, n'y change rien. On n'a pas demandé d'ici des propositions de médiation. Le gouvernement prussien a demandé seulement l'avis des puissances garantes du traité de 1859 sur l'union du Luxembourg désirée à Paris.

Le droit de tenir garnison dans la forteresse de Luxembourg, qui revient à la Prusse en vertu de traités antérieurs, n'y est pas en question. La Prusse n'a pas l'intention de renoncer au droit d'occupation de Luxembourg, et les bruits qui se rapportent à ce sujet n'ont pas de consistance.

Saint-Petersbourg, 25 avril. — Le *Journal de Saint-Petersbourg* met en garde le public contre la supposition que la paix soit assurée d'une manière quelconque.

Le *Courrier du Nord* se prononce officiellement d'une façon très-pacifique.

Pour nouvelles diverses : P. GODET.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES

MESSAGERIES A VAPEUR

PARIS, 60, RUE DE LA VICTOIRE.

(Circulation des locomotives avec des trains de voyageurs et de marchandises sur les routes ordinaires.)

STATUTS DE SOCIÉTÉ ANONYME.

Capital social : 25 millions de francs.

Actions de 500 francs.

La Compagnie est autorisée à établir ses services sur 60 lignes les plus productives.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. le baron de Vincent (C. *), sénateur.

INGÉNIEUR EN CHEF DU MATÉRIEL : M. Servel, *, ancien ingénieur du matériel au chemin de fer d'Orléans.

Emission par séries de cinq millions.

Bénéfice assuré : devant s'élever jusqu'à 25 0/0 du capital.

Exemple : Une ligne de chemin de fer départemental de 45 kilomètres coûterait 5 millions. — Produit 2 ou 3 0/0.

Son établissement en messageries à vapeur coûtera 400,000 francs.

Le même produit devient, dès-lors, plus de 25 0/0.

Voici enfin une affaire française ! une entreprise sérieuse, pratique, d'utilité générale, HONNÊTE, s'exécutant sous les yeux des actionnaires, servant directement leurs intérêts et leur assurant des bénéfices considérables !

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE.

ON SOUSCRIT } A PARIS : au siège de la Société, 60, rue de la Victoire.
A SAUMUR : chez tous les banquiers.

VERSEMENTS } 50 francs en souscrivant.
75 fr. après la répartition.

Les autres versements plus tard, au fur et à mesure des besoins de la Société, à des intervalles au moins de trois mois et sans pouvoir appeler plus de 125 francs chaque fois.

Sommaire de L'UNIVERS ILLUSTRÉ, du 20 avril.

Chronique, par GÉRÔME. — Bulletin, par TH. DE LANGEAC. — Le Luxembourg, par R. BRYON. — Le Roi des Jeux (suite), par PAUL FÉVAL. — L'Exposition universelle, par S. HENRY BERTHOUD. — Le retour des cloches, par X. DACHÈRES. — Le château de Trentham, par H. VERNON. — Courrier des Modes, par M^{me} ALICE DE

Il voulut se loger sur les boulevards, parce qu'on y trouve de l'air, de l'espace et même quelques arbres, qui ne lui semblèrent pas assurément aussi beaux que ceux du jardin de sa tante; mais enfin, tels qu'ils étaient, ces pauvres arbres poitrinaires lui offraient une consolation: il n'était pas fâché d'avoir sous les yeux cet échantillon rabougri de la belle nature.

Il vit le boulevard de la Madeleine, le trouva à son gré et demanda s'il était bien éloigné du Jardin des Plantes. On lui répondit qu'il en était environ à une lieue et demie, et il se sauva. On l'envoya au boulevard Bourdon; il se crut dans une Thébaidé et se sauva encore. Alors il choisit, comme point intermédiaire, le boulevard du Temple. Ce fut là qu'il trouva, dans une belle maison, une assez jolie coquette, où il alla se renfermer.

Un tapissier se chargea de la lui meubler sur-le-champ, non pas de nacre et de perles, mais de patissandre, de brocatelle, de meubles élégants, auxquels Faustin lui recommanda instamment de joindre des peaux de léopards pour tapis de pieds et des oiseaux empaillés pour ornements de cheminée.

Mais tout cela n'était pas la nature vivante et le petit monde de vers luisants, de cétoines dorées, de

pinsons et de bouvreuils qui peuplaient le jardin de sa tante Hermance. Ce qu'il regrettait plus encore, c'était sa bonne tante elle-même. Elle ne venait plus s'asseoir en face de lui, au coin du feu, ce qui faisait que la cheminée lui semblait fort insignifiante malgré le beau courlis rouge et le magnifique martin-pêcheur qui l'ornaient. Le visage nouveau et indifférent d'un domestique qu'il venait de prendre remplaçait dans la maison la bonne figure de Jacqueline; puis, quand il descendait, au lieu de rencontrer dans son allée de tilleuls le visage affectueux de Michel, le jardinier, il trouvait sous une porte cochère la mine renfrognée d'une vieille portière.

Cette portière, appelée Mme Ramichat, était du reste une excellente femme; mais elle était infatuée de sa profession (l'orgueil a bien perdu les anges), elle se plaisait à faire comprendre aux locataires qu'ils étaient sous sa dépendance. Le cordon qu'elle leur tirait était une chaîne qu'elle leur faisait sentir. Cependant, hâtons-nous de le dire, malgré l'amélioration du sort des portiers, elle n'avait rien pris du faste de ses confrères. Sa simple loge n'affichait pas le luxe oriental de la Sublime-Porte. Sa mise était négligée; elle se coiffait modestement d'un simple bonnet surmonté d'un fichu à carreaux qui lui faisait

un casque en cotonnade. Mais elle tenait aux prérogatives de son emploi, et à tous les genres d'impôts qu'elle prélevait sur ses sujets.

En voyant arriver Faustin, elle s'était dit en se frottant les mains :

— Un homme seul, c'est un ménage à faire. — Mais l'homme seul avait pris un domestique, donc cet homme seul était un insurgé.

Voilà pourquoi Mme Ramichat regardait Faustin d'un œil superbe et mécontent, et voilà pourquoi Faustin regrettait encore plus, en la voyant, la bonne Jacqueline et le brave Michel.

Il y avait aussi dans un coin de la loge une sœur de Mme veuve Ramichat, mais elle ne comptait pas.

C'était une créature insignifiante, silencieuse, sédentaire et giletière, servant à garder la loge pendant que Mme Ramichat papillonnait dans la maison.

Cette sœur, qu'on nommait Mlle Aldégonde, formait, au physique comme au moral, un contraste parfait avec Mme Ramichat. Mlle Aldégonde était d'une maigreur transparente, Mme Ramichat d'une ampleur majestueuse; Mlle Aldégonde portait un tour d'un noir d'ébène, Mme Ramichat un tour

blond comme les blés; ce qui faisait que les locataires les appelaient la brune et la blonde.

Quand Faustin eut rangé ses livres et placé avec soin sa boîte de chrysalides, il se prépara à rendre visite à M. Despinois, non certes qu'il fût pressé de causer mariage et de se faire présenter chez Mme de Pembrock, mais uniquement pour remplir les intentions de sa tante.

Il descendit lentement son escalier, en songeant beaucoup plus à un travail commencé sur les chouettes et les hibous, qu'à Mme de Pembrock et à son nez pointu, et ne s'aperçut pas que quelqu'un descendait sur ses talons.

— Laissez-moi donc passer, dit une grosse voix; on ne flâne pas sur un escalier.

Il se retourna et vit une jeune fille, mais une jeune fille d'une grande dimension, un de ces êtres du sexe faible qui eût ployé comme un jonc un gandin du sexe fort.

Anna SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

SAVIGNY. — Le fort Elisabeth, par P. Dick. — Rébus.

BULLETIN FINANCIER.

Malgré toutes les velléités de reprise qui se sont produites dans le courant de la semaine, ni la confiance, ni les cours n'ont pu se relever.

Nous avons, pour la vingtième fois, le regret de constater le triste résultat de nos prévisions. Ce que nous désirons, c'est que nos lecteurs aient su en profiter.

Samedi, sans être bonne, la Bourse n'avait pas été mauvaise; aujourd'hui, lundi, la panique s'em-

pare de nouveau de la spéculation, dont la position est devenue des plus dangereuses.

La Rente est descendue à 63.90; l'Italien à 43.50, et le Mobilier à 338.75. Le mouvement de ces trois valeurs, en pareille circonstance, suffit pour donner une idée de la situation du marché; faire d'autres citations serait parfaitement inutile.

L'ouverture de la souscription de la 1^{re} série des actions de la Compagnie des Messageries à vapeur, ainsi que nous l'avons annoncé, a eu lieu aujourd'hui 22 avril. On en augurait très-favorablement à la Bourse.

Ces actions sont de 500 fr., et on verse 50 fr. en

souscrivant et 75 fr. à la répartition. Il est très-probable qu'il ne sera pas fait d'autre appel de fonds.

Par suite de procédés spéciaux et du mode d'organisation, le revenu peut s'élever jusqu'à 23.0/0 du capital engagé, et même plus. Le taux de capitalisation de ces titres peut donc s'élever d'ici à peu de temps à un chiffre très-élevé, et la première série doit être par conséquent très-promptement souscrite.

Dans cette prévision, l'administration de la *Correspondance parisienne*, 3, rue Taibout, s'est assurée d'un certain nombre de titres qu'elle délivrera, sans aucune commission, aux personnes qui sont en

rapport avec elle, et qui lui en feront la demande, avec l'envoi du premier versement, 50 fr.

On souscrit, en province, chez tous les banquiers, et au siège social, 60, rue de la Victoire.

La Compagnie compte dès aujourd'hui plus de 60 autorisations d'excellentes lignes à construire, dont le nombre peut augmenter tous les jours. Elle doit trouver de profondes sympathies, non-seulement auprès des capitalistes, mais encore auprès de tous les agriculteurs, directement intéressés dans la question. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, et de M^e DUPUY, notaire à Montsoreau.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Sur conversion de saisie immobilière, d'UNE

PORTION DE LOGEMENT

Faisant partie du château de Montsoreau,

ET D'UN LOGEMENT

Situé à la Momenière, Commune de Montsoreau.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e DUPUY, notaire à Montsoreau, le dimanche 19 mai 1867, à midi, par le ministère dudit notaire.

La vente est poursuivie à la requête de M. André Bougouin-Boux, propriétaire, demeurant à Champigny, commune de Souzay, poursuivant, ayant constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur;

Contre le sieur Michel Lefé, maître d'hôtel, et dame Victorine Esnault, sa femme, demeurant ensemble commune de Huisme-au-Moucheau, ayant constitué M^e Coulbault, avoué à Saumur.

DÉSIGNATION DES BIENS.

PREMIER LOT.

Une portion de logement, faisant partie du château de Montsoreau, située commune dudit Montsoreau, composée d'une chambre à cheminée, avec une croisée ouvrant sur la descente, une écurie au fond éclairée sur la route de Saumur à Chinon, couloir commun pour parvenir aux dites chambre et écurie, droit de passage par la cour et par la descente qui conduit sur la route; le tout joignant au levant Esnault-Mollet, au midi et au couchant ladite descente, et au nord la route départementale de Saumur à Chinon.

Mise à prix à cent cinquante francs, ci..... 150 f.

2^e LOT.

Et un logement, situé à la Momenière, commune de Montsoreau, composé d'une chambre à cheminée, d'un grenier au-dessus couvert en ardoises; une cour, une cave, un petit jardin au devant séparé par un chemin, un larris au nord dudit jardin, coupé en deux parties par un chemin; le tout contenant environ 2 ares, joignant au levant Boucher, au midi le roc, au couchant Adolphe Jacquelin, et au nord Louis Nau.

Mise à prix à cent francs, ci..... 100 »

Total des mises à prix.... 250 f.

Ces biens ont été saisis à la requête du sieur André Bougouin-Boux, sur le sieur Michel Lefé et dame Victorine Esnault, sa femme, par procès-verbal de Mauriceau, huissier à Saumur, le 15 janvier dernier, enregistré et visé conformément à la loi.

Par un jugement du 23 février dernier, la saisie a été convertie en vente devant notaire, par le tribunal

civil de Saumur, qui a commis, pour procéder à la vente, M^e Dupuy, notaire à Montsoreau.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M^e Dupuy, notaire à Montsoreau.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le 19 avril 1867.

CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le 17 avril 1867, f^o c. Reçu 1 franc 15 centimes, décime et demi compris. (265) Signé: PARISOT.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 28 Avril 1867, à midi,

A Saumur, en l'étude de M^e TOUCHALEAUME.

Premier lot.

UNE VASTE MAISON, entre cour et jardin, autrefois occupée par M^{me} TESSIÉ-BOUTET, rue de la Petite-Bilange, n^o 10, joignant la rue de la Fidélité, la rue de la Petite-Bilange, le quai Saint-Nicolas et l'Etat.

Mise à prix. . . 40,000 fr.

Deuxième lot.

UN GRAND TERRAIN propre à bâtir, contenant 1,475 mètres 60 centimètres carrés, à l'angle des rues du Pavillon et de la Maréchalerie.

Mise à prix. . . 8,000 fr.

On adjugera sur une seule enchère.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

Pour plus amples détails, voir les placards affichés.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (196)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o LA FERME

DE L'OIE-ROUGE

Commune de Saint-Lambert-des-Levés,

Composée de maison d'habitation et d'exploitation, servitudes, jardin, ouche, terres affiées de rangées et arbres fruitiers, pâtures, saulaie, le tout d'une contenance de 3 hectares 11 centiares, en cinq morceaux.

2^o Vingt-trois ares 57 centiares de vigne, à la Croix-Cassée, commune de Villebernier.

3^o Six ares 50 centiares de terre, au même lieu, même commune.

4^o Trente ares de terre et vigne, à la Planche-Brard, même commune.

5^o Huit ares 52 centiares de terre et vigne, au Gros-Saule, même commune.

6^o Trente-trois ares 54 centiares de terre et vigne, aux Hauts, même commune.

7^o Dix-sept ares 90 centiares de terre et vigne, à la Planche-Brard, même commune.

8^o Neuf ares 87 centiares de terre, au même lieu.

S'adresser à M. Frédéric PELLÉ, propriétaire, dans la Basse-Ile, à Saumur. (228)

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ

A 10 kilomètres de Saumur,

Jardin fruitier et d'agrément, en plein rapport; revenu assuré: 5 0/0, pouvant s'élever à 15 0/0 dans trois ans.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (229)

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Beaulieu, commune de Dampierre,

Avec cour et jardin bien affrui.

S'adresser à M. DÉCHARTRES-REBELLEAU, maison de M. Fermé, à Dampierre. (153)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le samedi 27 avril 1867, à midi et demi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, sur la place la Bilange, à la vente publique, aux enchères, d'un très-bon cheval, dépendant de la faillite du sieur Benard, marchand de comestibles à Bagneux, à la requête de M. Kerneis, syndic de ladite faillite.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

A Saint-Florent, rue Haute, Composée de salon, salle à manger, cuisine, quatre chambres à coucher.

Dépendances, JARDIN bien affrui.

S'adresser à M. DE KOCK, rue Beurepaire, n^o 27, à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Épargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Avec cour, écurie et remise, Située rue de l'Ancienne-Messagerie, actuellement occupée par M. Delarue.

S'adresser à M. BAILLOU DE LA BROUSSE, à Saumur. (74)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Nouvellement décorée,

Rue du Prêche, actuellement occupée par M. Chesneau.

JOLI JARDIN. S'adresser à M. CHESNEAU. (218)

LECONS D'ANGLAIS

S'adresser à M. GAULTIER-BRIÈRE, rue des Payens, n^o 26, à Saumur.

SPÉCIALITÉ de PAPIERS PEINTS.

Grand Assortiment de

HAUTE NOUVEAUTÉ, Depuis 15 centimes le rouleau et au-dessus.

CHEVILLOT,

Rue d'Orléans, 50, Saumur.

UN JEUNE HOMME de 28 ans désire un emploi dans une maison de commerce, pour la vente ou pour la comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU

Près et par la Gare des Marchandises du chemin de fer de Saumur,

SERA OUVERT LE 1^{er} MAI 1867.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie sont priées de s'adresser à M. Ch. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au garde.

Prix pour un mois: 50 francs, et 1 franc pour le garde.

On paiera en entrant. (265)

Vient de paraître:

DE LA LOI SUR LA CHASSE ÉTUDE

Par le chevalier de CLOUVET.

Prix: 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 23 AVRIL.			BOURSE DU 24 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 50	»	»	65 30	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	94	»	»	93 90	»	»
Obligations du Trésor.	450	5	»	447 50	»	»
Banque de France.	3390	»	»	3380	»	10
Crédit Foncier (estamp.).	1275	»	»	1275	»	»
Crédit Foncier colonial.	550	»	»	550	»	»
Crédit Agricole.	575	»	2 50	585	10	»
Crédit industriel.	620	2 50	»	607 50	»	12 50
Crédit Mobilier.	360	1 25	»	352 50	»	7 50
Comptoir d'esc. de Paris.	705	»	5	700	»	5
Orléans (estampille).	820	»	5	815	»	5
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1090	3 75	»	1085	»	5
Est.	517 50	1 25	»	515	»	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	850	»	5	850	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	535	»	3 75	525	»	10
Ouest.	530	»	2 50	525	»	5
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1387 50	12 50	»	1390	2 50	»
Canal de Suez.	330	»	»	330	»	»
Transatlantiques.	365	»	»	360	»	5
Emprunt italien 5 0/0.	44 20	»	1 10	44 40	20	»
Autrichiens.	347 50	»	10	350	2 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	350	1 25	»	347 50	»	2 50
Victor-Emmanuel.	60	»	2	57 50	»	2 50
Romains.	57	»	50	57 50	50	»
Crédit Mobilier Espagnol.	205	»	5	203 25	1 25	»
Saragosse.	85	»	»	85	»	»
Séville-Xérès-Séville.	27	»	50	28	1	»
Nord-Espagne.	78 75	3 75	»	77 50	»	1 25
Compagnie immobilière.	205	»	»	197 50	»	7 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	310	»	»	307	»	»
Orléans.	302 75	»	»	301	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	300 25	»	»	299 75	»	»
Ouest.	302 50	»	»	302 50	»	»
Midi.	300	»	»	300 25	»	»
Est.	300 50	»	»	301	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le